



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

☐ Monsieur

Prénom(s)

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☐ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☐ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☐	
En zone de montagne ?	☐	☐	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☐	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☐	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☐	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☐	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☐	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☐	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☐	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☐	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☐	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☐	
Dans un site inscrit ?	☐	☐	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☐	
D'un site classé ?	☐	☐	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☐	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☐	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☐	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☐	☐	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☐	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☐	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☐	
	Est-il source de bruit ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☐	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☐	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☐	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☐	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☐	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☐	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☐	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☐

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☐

Nom

Prénom

Qualité du signataire

Fait le

**Darko
Djordjevic**

Signé numériquement par
Darko Djordjevic
DN : cn=Darko Djordjevic,
c=FR,
email=darko.ancien@gmail.com
Date : 2025.07.28 16:42:45
+02'00'

Signature du (des) demandeur(s)

FRANCOSUISSE,
138-140, avenue Aristide Briand - BP 70111
92164 Antony cedex

DOSSIER D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

ANNEXES OBLIGATOIRE 1 A 7

PROJET IMMOBILIER A CLAMART

SOMMAIRE

Annexe 1 : Les informations nominatives	3
Annexe 2 : La justification de la procédure d'examen au cas par cas	4
Annexe 3 : Plan de situation	5
Annexe 4 : Le projet dans son environnement	7
Annexe 5 : Le projet	10
Annexe 6 : Le plan des abords du projet	12
Annexe 7 : Les zones Natura 2000	13

ANNEXE 1 : LES INFORMATIONS NOMINATIVES

L'annexe 1 est disponible , jointe à l'envoi du dossier.

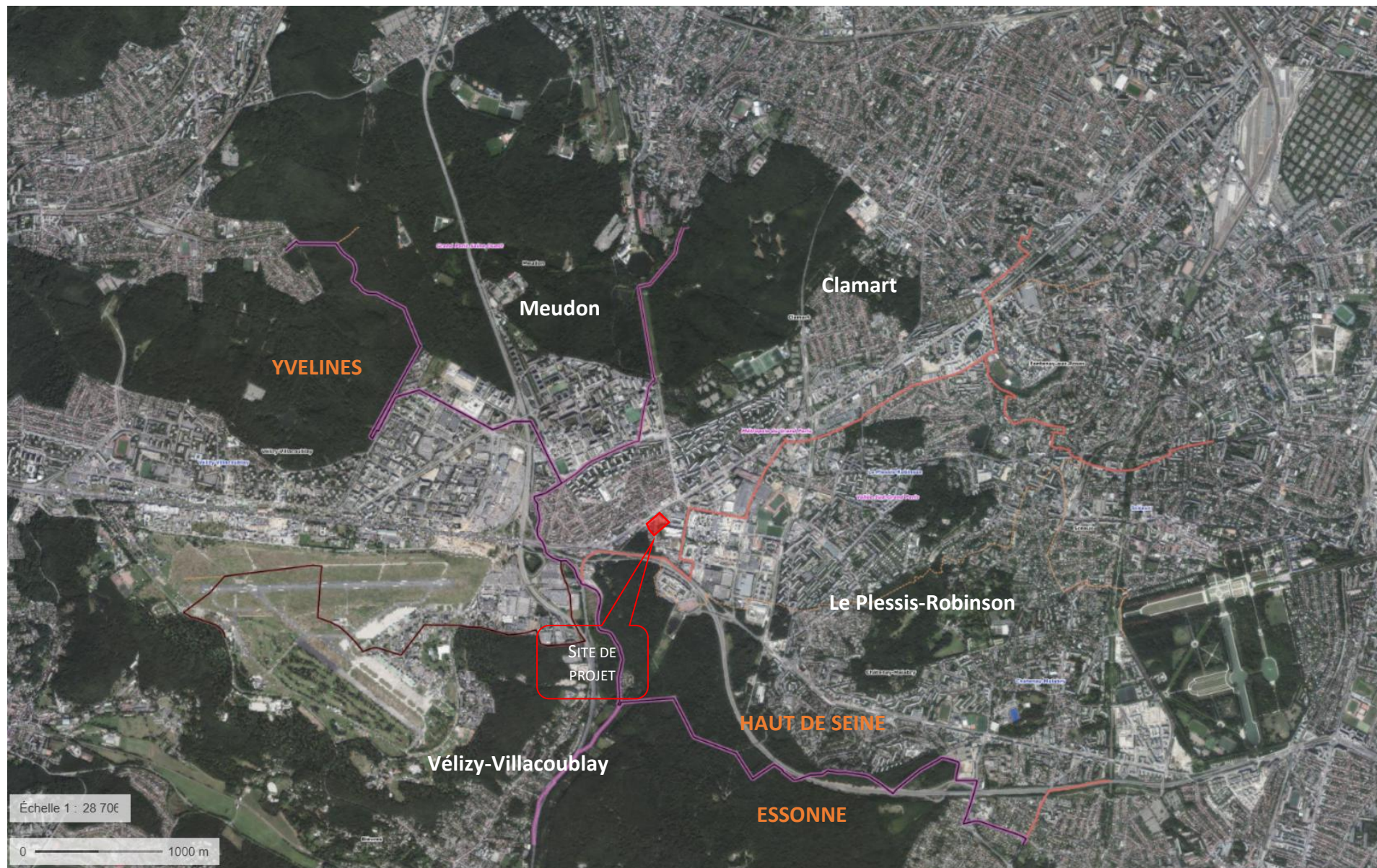
ANNEXE 2 : LA JUSTIFICATION DE LA PROCEDURE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

Extrait du Cerfa et de l'annexe obligatoire n°2 : « Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. »

Cette décision n'est pas jointe puisque que la procédure d'examen au cas par cas est nécessaire au titre des catégories 39.a) (construction de 10 000m² ou plus de SdP) du tableau annexé au R.122-2 du code de l'environnement, dont un extrait figure ci-après, et non au titre de la « clause filet ».

CATÉGORIES de projets	PROJETS soumis à évaluation environnementale	PROJETS soumis à examen au cas par cas
Travaux, ouvrages, aménagements ruraux et urbains		
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement.	a) Travaux et constructions créant une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme supérieure ou égale à 40 000 m ² dans un espace autre que : - les zones mentionnées à l'article R. 151-18 du code de l'urbanisme, lorsqu'un plan local d'urbanisme est applicable ; - les secteurs où les constructions sont autorisées au sens de l'article L. 161-4 du même code, lorsqu'une carte communale est applicable ; - les parties urbanisées de la commune au sens de l'article L. 111-3 du même code, en l'absence de plan local d'urbanisme et de carte communale applicable ;	a) Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m² ;
	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est supérieur ou égal à 10 ha	
	c) Opérations d'aménagement créant une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du code de l'urbanisme supérieure ou égale à 40 000 m ² dans un espace autre que : - les zones mentionnées à l'article R. 151-18 du code de l'urbanisme lorsqu'un plan local d'urbanisme est applicable ; - les secteurs où les constructions sont autorisées au sens de l'article L. 161-4 du même code, lorsqu'une carte communale est applicable ; - les parties urbanisées de la commune au sens de l'article L. 111-3 du même code, en l'absence de plan local d'urbanisme et de carte communale applicable.	b) Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha, ou dont la surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou l'emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code est supérieure ou égale à 10 000 m ² .
[...]		

ANNEXE 3 : PLAN DE SITUATION



Source : Géoportail, Photos aériennes, Limites administratives

Le site du projet est localisé à Clamart dans la partie sud du territoire, à l'angle de la rue Edison et de la RD906.

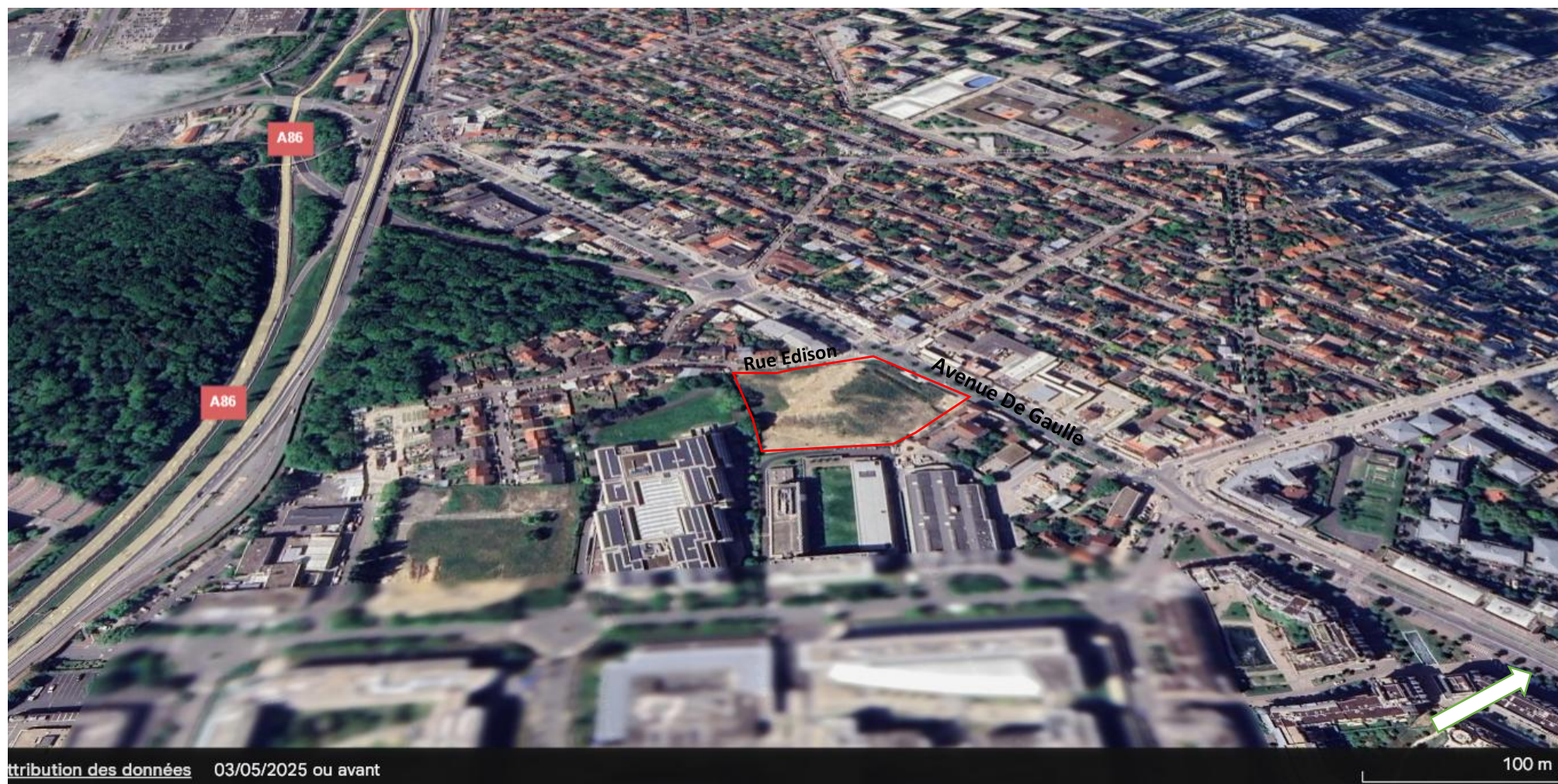


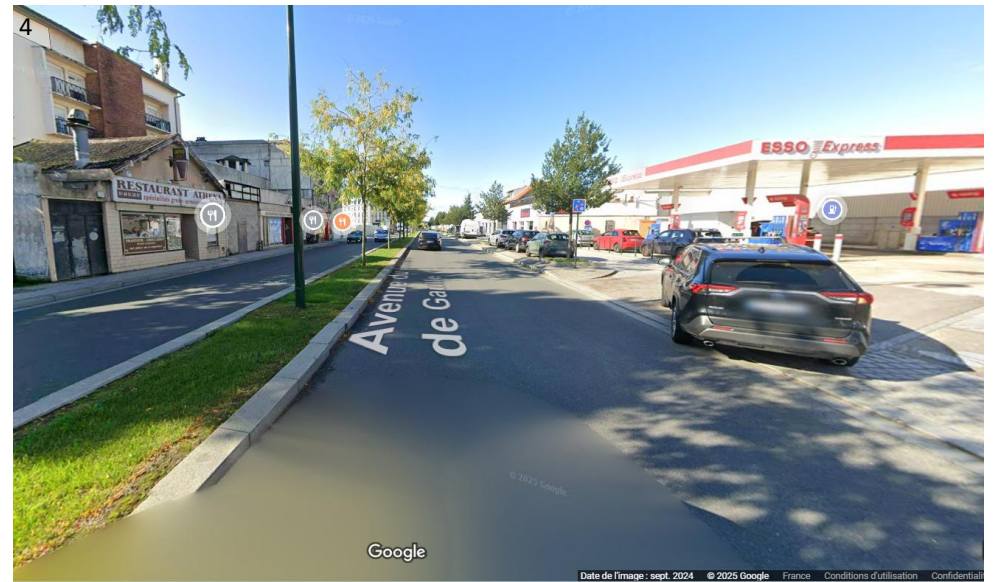
Source : Géoportail, Photos aériennes septembre 2024

Le site du projet est actuellement occupé par une friche.

ANNEXE 4 : LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Vue 3D Google Earth





Source des photos : Googlestreet – septembre 2022 (photo 3) et septembre 2024 (photo 1, 2 et 4)

Plan de localisation des photographies



ANNEXE 5 : LE PROJET

Plan Masse



Source : ARCAS Architecte

Programme

Tableau Surfaces SDP									
Niveau	SURFACE GLOBALE	Vides & trémies (D1)	Plafond < 1.80m (D2)	SURFACE TAXABLE	Stationnement (D3)	Combles non-aménageables (D4)	Locaux techniques (D5)	Caves ou Celliers (D6)	SDP nette
A									
RDC	675.22 m²	18.65 m²	0.00 m²	656.57 m²	201.66 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	381.91 m²
R+1	737.61 m²	10.81 m²	0.00 m²	726.80 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	654.12 m²
R+2	737.61 m²	10.81 m²	0.00 m²	726.80 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	654.12 m²
R+3	637.60 m²	10.81 m²	0.00 m²	626.79 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	564.11 m²
R+4	582.95 m²	10.81 m²	0.00 m²	572.14 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	514.92 m²
	3371.00 m²	61.89 m²	0.00 m²	3309.11 m²	201.66 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	2769.19 m²
B									
RDC	501.40 m²	18.65 m²	0.00 m²	482.75 m²	151.65 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	270.47 m²
R+1	501.40 m²	10.81 m²	0.00 m²	490.59 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	441.53 m²
R+2	501.40 m²	10.81 m²	0.00 m²	490.59 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	441.53 m²
R+3	501.42 m²	10.81 m²	0.00 m²	490.61 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	441.55 m²
R+4	420.98 m²	10.81 m²	0.00 m²	410.17 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	369.15 m²
R+5	289.73 m²	10.81 m²	0.00 m²	278.92 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	251.02 m²
R+5+A	186.87 m²	10.81 m²	0.00 m²	176.06 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	158.45 m²
	2903.20 m²	83.51 m²	0.00 m²	2819.69 m²	151.65 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	2373.72 m²
C									
RDC	512.84 m²	18.65 m²	0.00 m²	494.19 m²	154.24 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	278.43 m²
R+1	513.62 m²	10.81 m²	0.00 m²	502.81 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	452.53 m²
R+2	513.62 m²	10.81 m²	0.00 m²	502.81 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	452.53 m²
R+3	495.63 m²	10.81 m²	0.00 m²	484.82 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	436.34 m²
R+4	451.67 m²	10.81 m²	0.00 m²	440.86 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	396.78 m²
R+5	293.96 m²	10.81 m²	0.00 m²	283.15 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	254.83 m²
R+5+A	196.71 m²	10.81 m²	0.00 m²	185.90 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	167.31 m²
	2978.04 m²	83.51 m²	0.00 m²	2894.53 m²	154.24 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	2438.74 m²
D									
RDC	358.22 m²	18.65 m²	0.00 m²	339.57 m²	108.90 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	180.08 m²
R+1	358.22 m²	10.81 m²	0.00 m²	347.41 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	312.67 m²
R+2	358.22 m²	10.81 m²	0.00 m²	347.41 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	312.67 m²
R+3	358.22 m²	10.81 m²	0.00 m²	347.41 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	312.67 m²
R+4	281.60 m²	10.81 m²	0.00 m²	270.79 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	243.71 m²
R+5	188.56 m²	10.81 m²	0.00 m²	177.75 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	159.98 m²
	1903.05 m²	72.70 m²	0.00 m²	1830.35 m²	108.90 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	1521.79 m²
E									
RDC	654.50 m²	18.65 m²	0.00 m²	635.85 m²	170.84 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	391.00 m²
R+1	652.94 m²	10.81 m²	0.00 m²	642.13 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	577.91 m²
R+2	650.50 m²	10.81 m²	0.00 m²	639.69 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	575.72 m²
R+3	548.22 m²	10.81 m²	0.00 m²	537.41 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	483.67 m²
R+4	507.08 m²	0.00 m²	0.00 m²	507.08 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	456.37 m²
	3013.24 m²	51.08 m²	0.00 m²	2962.16 m²	170.84 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	2484.68 m²
F									
RDC	278.37 m²	18.65 m²	0.00 m²	259.72 m²	116.06 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	101.77 m²
R+1	367.98 m²	10.81 m²	0.00 m²	357.17 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	321.45 m²
R+2	370.26 m²	10.81 m²	0.00 m²	359.45 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	323.50 m²
R+3	370.57 m²	10.81 m²	0.00 m²	359.76 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	323.78 m²
R+4	279.61 m²	10.81 m²	0.00 m²	268.80 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	0.00 m²	241.92 m²
	1666.78 m²	61.89 m²	0.00 m²	1604.89 m²	116.06 m²	0.00 m²	30.58 m²	0.00 m²	1312.42 m²
	15835.32 m²	414.58 m²	0.00 m²	15420.74 m²	903.35 m²	0.00 m²	183.46 m²	0.00 m²	12900.54 m²

Source : ARCAS Architecte

ANNEXE 6 : LE PLAN DES ABORDS DU PROJET

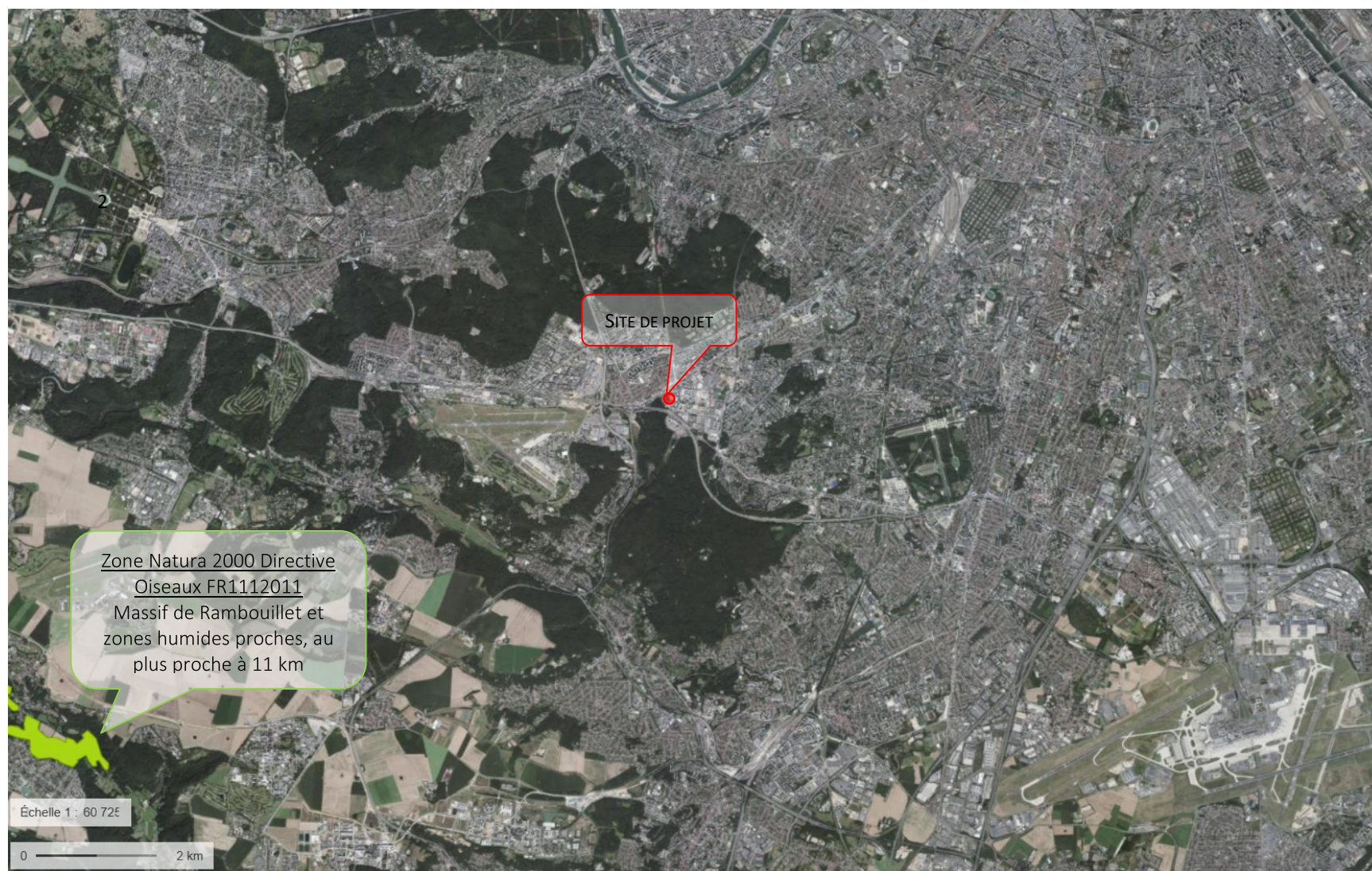


Source : IAU mode d'occupation du sol, 2017

Le mode d'occupation du sol (MOS) de l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Ile de France, mis à jour en 2019, recense le site du projet dans la catégorie « Activité et Habitat individuel » mais le site est actuellement dépourvu de toute construction.

Les environs du site sont mixtes. Sont notamment présents : au nord et à l'Ouest du site de « l'habitat individuel », à l'Est des « activités », ainsi que de « l'habitat collectif », des « équipements », des « espaces ouverts artificialisés ». Au Sud du site on trouve des « Bois et Forêts », de « l'Habitat individuel » et des « Activités »...

ANNEXE 7 : LES ZONES NATURA 2000



Source : Géoportail, Esri World Topographic Map, Natura 2000

La zone Natura 2000 la plus proche est située à environ 11 km, elle est recensée au titre de la directive « Oiseaux ». Il s'agit d'un des sites qui compose l'ensemble des « Massif de Rambouillet et zones humides proches ».

Au regard des distances séparant le site du projet des sites Natura 2000, il n'y aura pas d'impact sur ces zones. ²